



**Déclaration de l'étudiante et de l'étudiant**  
**Assurance de la CSPAAT ou assurance privée**  
**pour les étudiantes et étudiants inscrits à un programme comportant des stages obligatoires**

**Assurance des étudiantes et étudiants qui font un stage non rémunéré**

Le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), rembourse à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) le montant des prestations versées aux stagiaires inscrits à un programme d'études approuvé par l'Université d'Ottawa. Les étudiantes et étudiants de l'Ontario sont admissibles à l'assurance contre les accidents du travail de la CSPAAT lorsqu'ils font un stage non rémunéré par leur programme d'études.

Par ailleurs, le MCFU offre aux étudiantes et étudiants, par l'entremise d'ACE-INA, une couverture d'assurance privée si le stage non rémunéré se déroule dans un organisme de stage qui n'est pas visé par la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et une couverture limitée si le stage a lieu à l'extérieur de l'Ontario (ailleurs au Canada ou à l'étranger). Ces étudiantes et étudiants devraient tout de même souscrire une assurance-maladie complémentaire dans le cadre du régime d'assurance étudiant ou d'un autre régime.

L'université d'Ottawa est tenue de communiquer au MFCU certains renseignements personnels se rapportant au stage non rémunéré et aux demandes d'indemnisation qui pourraient être présentées à la CSPAAT ou à ACE INA.

La présente déclaration doit être remplie et dûment signée – la signature de la personne stagiaire faisant foi de son acceptation des conditions régissant le stage non rémunéré – et une copie doit être remise à la coordonnatrice des stages de l'Université d'Ottawa avant le début du stage.

**Déclaration**

Je déclare avoir lu et compris que l'assurance de la CSPAAT ou l'assurance privée sera fournie par le MFCU pendant que je ferai mon stage obligatoire non rémunéré, lequel a été négocié et conclu par l'Université d'Ottawa dans le cadre de mon programme d'études.

Je conviens que, pendant mon stage, je suivrai toute formation et toute procédure exigée par l'Université d'Ottawa et l'organisme de stage en matière de sécurité.

J'aviserai sans délai l'organisme de stage de toute préoccupation que je pourrais avoir en matière de sécurité. Si aucune suite n'est donnée, je communiquerai avec la coordonnatrice des stages de l'Université au sein de ma faculté et l'informerai de tout problème non résolu.

Je comprends que tous les accidents qui se produisent au cours du stage non rémunéré doivent être immédiatement déclarés à l'organisme et à ma coordonnatrice de stages de l'Université d'Ottawa et qu'en cas de blessure, je dois remplir le formulaire du MFCU intitulé *Demande d'indemnisation contre les accidents du travail pour les étudiants postsecondaires qui prennent part à un placement non rémunéré*, le signer et le remettre au Bureau de la gestion du risque stage clinique.

Je conviens également qu'en cas de blessure, je communiquerai régulièrement avec l'Université et lui fournirai de l'information sur ma capacité de retourner en stage et sur tout état de santé qui pourrait m'empêcher de reprendre certaines de mes fonctions.

Je comprends les implications de la présente déclaration, et je confirme avoir obtenu des réponses satisfaisantes à mes questions.

Nom (stagiaire) :	Numéro étudiant :
Programme : Baccalauréat en service social	Signature (stagiaire) :
Faculté : Sciences sociales	Date :